

Reconnaissance du stage II

Les stages d'enseignement sont des activités pratiques qui constituent le point de départ et d'ancrage continu de la formation. Ces activités sont de nature à inciter l'apprenant à se poser un certain nombre de questions auxquelles il pourra trouver réponse dans des activités plus fondamentales, telles les activités psychopédagogiques et les activités de perfectionnement dans la discipline.

La reconnaissance des acquis et des compétences se base sur les principes suivants:

- + une personne n'a pas à réapprendre ce qu'elle sait déjà;
- + une personne a droit à la reconnaissance de ses acquis et de ses compétences dès qu'elle fournit la preuve qu'elle les possède.

Auparavant, il suffisait d'avoir une preuve d'une année d'expérience pour obtenir une reconnaissance de trois crédits pour le stage II.

À l'heure actuelle, il faut prouver que la personne possède les compétences attendues à la fin du stage II.

Pour faire cette preuve, vous devez répondre aux **trois exigences** que voici :

Documents obligatoires démontrant l'acquisition des compétences : textes, enregistrements vidéoscopiques (DVD) d'une durée de deux heures, documents pédagogiques produits.

Preuve d'au moins 2160 heures d'expérience en enseignement.

Entrevue avec le responsable du programme.

Le tableau de la page suivante décrit les stages II des différents programmes concernés tandis que les pages qui suivent ce tableau vous permettent de répondre aux exigences énumérées ci-dessus.

Sigle et titre du stage II ¹	Objectif général	Objectifs particuliers
<p>STA4126 <i>Stage II et séminaires : la gestion de la classe</i></p> <p><i>3 crédits dans le programme 6891</i></p>	<p>En tant que lieu d'intégration, le stage II participe de manières diverses au développement de nombreuses compétences liées à l'intervention pédagogique en milieu scolaire. Il permet également de faire le bilan de ses acquis sur le plan des contenus du curriculum scolaire, des savoirs théoriques fondamentaux, de la connaissance du milieu de pratique et de l'habilité à travailler avec les élèves en situation de classe. En situation véritable d'intervention éducative et sous la supervision directe d'un enseignant associé et d'un superviseur universitaire, l'étudiant développe des compétences liées à l'intervention auprès des clientèles du préscolaire et du primaire. Un accent est mis sur le développement des compétences en matière de gestion de classe et d'analyse de son action professionnelle. L'étudiant apprend à résoudre des problèmes associés au contexte de l'intervention en salle de classe.</p>	

¹ Note : la demande de reconnaissance du stage II du baccalauréat en enseignement professionnel doit se faire à l'aide du document *Reconnaissance de stage II au baccalauréat en enseignement professionnel*.

Nom : _____

Prénom : _____

Vos études

✚ Indiquer le nombre de crédits cumulés dans votre programme du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (temps partiel) :

À ce jour, j'ai cumulé _____ **crédits** dans mon programme d'enseignement.



Indiquer le titre des cours que vous suivez présentement :

PRIÈRE d'ajouter toutes les lignes jugées utiles.

—

Votre expérience en enseignement

✚ Indiquer le nombre d'**heures** cumulées en enseignement primaire: **ATTENTION : l'expérience doit être indiquée en nombre d'heures, pas en nombre de jours.**



À ce jour, j'ai cumulé _____ **heures** en enseignement primaire.



Joindre une **attestation officielle** de votre centre de services scolaire. **ATTENTION : l'attestation fournie doit être un document original.**

Dresser un portrait des différents cours ou modules enseignés.

PRIÈRE d'ajouter toutes les lignes jugées utiles.

Les 12 compétences professionnelles

- ✚ Parmi les 12 compétences professionnelles (voir vos notes de cours), indiquer lesquelles vous sont le plus familières.

PRIÈRE d'ajouter toutes les lignes jugées utiles.

- ✚ Quelles preuves apportez-vous pour appuyer votre argumentation? (Plans de cours, règles de gestion de classe, formulaires d'évaluation, etc.)

PRIÈRE d'ajouter toutes les lignes jugées utiles.



Pour chacune des compétences à développer dans le cadre du Stage II, veuillez construire un tableau à l'intérieur duquel vous montrez comment vos expériences vous ont permis de développer les compétences liées à ce stage (voir la description du cours à la page 2 de ce document).

PRIÈRE d'ajouter toutes les lignes jugées utiles.

Compétences du Stage II (voir la description du cours en page 2 ou sur le site de l'UQAT)	Vos expériences professionnelles

